

Groupe Écologiste de Paris 20ème (GEP20)  
Groupe Génération.s

Conseil du 20ème arrondissement de Paris  
du 19 mai 2021

**Vœu relatif à l'arrêt des travaux au 5 impasse des Chevaliers  
et d'un réexamen des constructions programmées en cœur d'îlot dans le 20<sup>e</sup>**

**Déposé par Antoinette Guhl et l'ensemble des élu·s du Groupe Écologiste de  
Paris 20<sup>e</sup> et Nathalie Maquoi, Sylvain Indjic et l'ensemble des élu·s  
Génération.s**

Considérant l'abattage d'un érable sycomore de plus de 12m de haut en date du 15 avril 2021 dans le cadre d'une opération de construction au cœur de l'îlot impasse des Chevaliers-rue de la Duée par HSF dans le cadre de l'opération de construction PC 07512016 V0054

Considérant que la délibération en amont de l'octroi du permis de construire qui a été votée par les élu·es du conseil du 20<sup>e</sup> puis du Conseil de Paris en Novembre 2015 ne comporte aucune mention d'abattage d'arbre, que cet abattage n'a donc pas fait l'objet d'une information transparente aux élu·es

Considérant que la prorogation du permis de construire n'a pas été demandée par HSF pour la période de décembre 2020 à décembre 2021 comme la loi le prévoit,

Considérant que fait défaut l'autorisation de la ville de Paris de l'abattage de l'arbre en question, dans les documents d'urbanisme de l'opération,

Considérant le Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, et notamment la partie dédiée à la lutte contre les îlots de chaleur dans le cadre de « Paris, Ville résiliente »,  
Considérant la stratégie d'adaptation au changement climatique votée en 2015,  
Considérant la stratégie de résilience de la ville de Paris,

Considérant le rôle des arbres comme climatiseur naturel, permettant de limiter de plusieurs degrés la température sur une parcelle donnée et considéré comme essentiel en période de canicule sur un territoire urbain,

Considérant les travaux de révision du PLU parisien ainsi que ceux d'élaboration du SCOT de la Métropole du Grand Paris portant sur la protection de la pleine terre, la renaturation des espaces et la préservation de la biodiversité,

Considérant le vœu de l'exécutif relatif à la protection des arbres, voté en conseil de Paris des 16 et 17 novembre 2020

Sur proposition d'Antoinette Guhl, des élue·s du Groupe Écologiste de Paris 20<sup>e</sup> et de Nathalie Maquoi, Sylvain Indjic et des élu.es du Groupe Génération.s, le conseil du 20<sup>e</sup> émet le vœu :

- Que soit négocié avec HSF l'arrêt immédiat de la construction en cœur d'îlot Au 5 impasse des Chevaliers et l'abandon définitif du projet de construction
- Que soient replantés sur cette parcelle des arbres à haute tige et que la pleine terre soit préservée
- Qu'un réexamen de tous les projets du 20<sup>e</sup> décidés lors de l'ancienne mandature permettant la construction en cœur d'îlot soit réalisé et présenté à tous les groupes politiques de notre arrondissement
- Que les travaux afférant à ces projets de construction en cœur d'îlot soient suspendus en attendant ce réexamen.